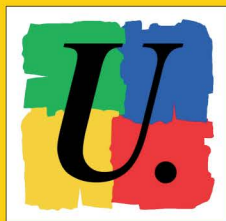


10 NOVEMBRE 2021 - NUMÉRO 1

**UNITAIRES
ESSONNE**

LE JOURNAL DE LA FSU 91



CONGRÈS DÉPARTEMENTAL
14 et 15 décembre à Évry

Dossier Éducation

PRÉCARITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

ACTUALITÉ

Ouverture du lycée international de Palaiseau.

POLITIQUE

PJC 91: Pour un pôle public du médicament.
Bergams : Toujours en grève !
Évry-Palestine : Samedi 27 novembre.

LES SYNDICATS DE LA FSU

Présents en Essonne

**CO-SECRÉTAIRES DÉPARTEMENTAUX DE
LA FSU 91**

**YELENA SUSIC - PATRICE ALLIO
JEAN-CLAUDE TESSIER - BASTIEN TESSIER**



CO-SECRÉTAIRES DÉPARTEMENTAUX (SD) : YELENA SUSIC ET PATRICE ALLIO

Courrier : Maison des Syndicats,
12 place des Terrasses
91034 EVRY CEDEX.

Téléphone : 06 88 98 42 14
Mail : snes91@versailles.snes.edu



CO-SD : SONIA PEREZ ET JEAN-FRANÇOIS FUSTEC

Courrier : Maison des Syndicats,
12 place des Terrasses
91034 EVRY CEDEX.

Téléphone : 01 60 77 97 70
Mail : snu91@snuipp.fr



CO-SD : MARJORIE BOUNHOL, CORINNE PERIER, AXEL BONY ET BASTIEN TESSIER

Courrier : Maison des Syndicats,
12 place des Terrasses
91034 EVRY CEDEX.

Téléphone : 06 69 49 82 25
Mail : s2-91@snepfusu.net



SECRÉTAIRE ACADÉMIQUE : PATRICIA BRAIVE (ESSONNE).

Courrier : Maison des Syndicats,
12 place des Terrasses
91034 EVRY CEDEX.

Téléphone : 06 61 14 50 98
Mail : sa.versailles@snics.org



SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE SAINT-PIERRE DU PERRY : NATHALIE BILLARD

Mail : natatiebillard@yahoo.fr

Téléphone : 06 81 60 43 99



SECRÉTAIRE ACADÉMIQUE : RÉMY CAVALUCCI (ESSONNE) ET ESTELLE MAREC

Courrier : Rémy Cavallucci
89 bld Serge Dassault
91100 Corbeil Essonnes

Mail
snasub.fsu.versailles@snasub.fr

UNIVERSITÉ PARIS-SUD, RESPONSABLE DE LA SECTION ORSAY VALLEE : BRUNO VIARIS

Site : <http://hebergement.universite-paris-saclay.fr/fsu-psud/>



snesup-fsu.syndicat@u-psud.fr



snasub-fsu.syndicat@u-psud.fr



sncs-fsu.syndicat@u-psud.fr

DIALOGUE SOCIAL À L'ARRÊT

Y a-t-il un humain au pouvoir ?



SOMMAIRE

Edito p. 3

Lycée International de Palaiseau p. 4 et 6

Dossier

Précarité et conditions de travail p. 6 à 11

Politique p. 12 à 17

La SFR 91 p. 18 et 19

L'actualité des syndicats p. 20 et 21

L'Essonne est aux abois. Les récentes luttes des courageux employés de Bergams à Grigny sont sans conteste un des exemples les plus émouvants de combat contre la précarité et l'injustice sociale sur notre territoire. Cette mobilisation sans précédent force le respect et mérite notre soutien et notre solidarité. **Cette souffrance au travail se fait plus vive encore après la crise Covid et s'exprime malheureusement dans tous les secteurs d'activités, privé comme public.**

Aucune expression de la langue française ne pourra définir avec assez d'acuité l'indifférence et le mépris des pouvoirs publics à l'égard de ses agents. Dans l'Éducation, à tous les niveaux, la DSDEN et le Conseil Départemental font la sourde oreille. **AESH dans les PIAL, enseignantes et enseignants dans les classes, directrices et directeurs dans les écoles, toutes et tous éprouvent une politique inclusive imposée à marche forcée, sans formation ni moyens suffisants.** Pour les collèges, toutes les données recueillies et les prévisions effectuées par les démographes laissent à penser que la croissance des effectifs est amenée à se poursuivre sur le territoire essonnien dans les prochaines années ; et pourtant, l'état du bâti scolaire est catastrophique, et la promesse des 8 nouveaux collèges à venir se voit compromise par d'importants retards. **On parque donc des élèves, déjà fragilisés par les confinements successifs, dans des salles vétustes ou dégradées,** en les privant même d'ouverture culturelle puisque les crédits Offre de Découverte Éducative (ODE) ont servi au financement des dépenses sanitaires. Pour les lycées, **l'apparition du Nouveau Lycée de Palaiseau est vécue dans le département comme une véritable injure au principe d'égalité** et sonne comme la fin du service public que nous défendons.

Il en va hélas de l'Éducation comme de la Santé. C'est aussi sur le plateau de Saclay qu'on ouvre un nouvel hôpital, **au détriment des hôpitaux de Longjumeau, Orsay et Juvisy** pourtant fortement mobilisés depuis des années. On crie dans les déserts médicaux, à plus de justice et plus d'égalité, mais personne ne répond. Partout, à tous les niveaux, on réduit donc les budgets en faisant fi des appels au secours.

Résultat : on dépossède les plus précaires du peu qu'ils avaient, et dans le même temps on construit de beaux endroits pour les plus aisés qui ont déjà de beaux endroits pour s'abriter. C'est sans aucun doute dans cette logique implacable que s'inscrivent la **dématérialisation et le durcissement des procédures imposées aux étrangers** par les services préfectoraux d'Évry et de Palaiseau pour leur demande de titre ou de renouvellement. Eux aussi restent sans réponse, et bien souvent sans ressources. **Mais où est passé l'humain ?**

La FSU 91 **organisera son congrès les 14 et 15 décembre 2021.** L'actualité politique et sociale, en France et dans notre département, doit nous inviter – à cette occasion et plus que jamais – à nous réunir pour **débattre des questions fondamentales qui irriguent notre fédération** et pour **réaffirmer nos mandats** après deux ans d'une crise sanitaire qui a fragilisé et précarisé bon nombre de travailleuses et travailleurs essonnien.

Yelena Susic

LYCÉE INTERNATIONAL DE PALAISEAU

Vous avez dit service public ?



L'année 2020-2021 a été traversée, dans le 2nd degré, par une longue période d'audiences accordées à des établissements non seulement inquiets des moyens étriqués qu'on leur donnait, mais aussi indignés des choix cornéliens qu'on leur imposait de faire. Ces choix, pédagogiques, ne sont en réalité que des traductions locales de choix, politiques, opérés en haut lieu, que chaque maillon de la chaîne décisionnaire refuse ensuite d'assumer. Et c'est finalement sur **les équipes des collèges et lycées que repose cette responsabilité**. Du ministère aux établissements, il y a pourtant tout un monde, il y a d'autres acteurs du désœuvrement qui choisissent de renvoyer la patate chaude aux acteurs du terrain en faisant peser sur eux une responsabilité qu'à aucun moment ils ne devraient porter. Et c'est maintenant, depuis septembre, qu'on paie les pots cassés en accueillant des effectifs pléthoriques, sans aménagements ni renfort éducatif suffisant.

Cette politique d'austérité est un choix, et cache en réalité **une politique du tri**. Alors que les AESH, **baladées et maltraitées**, manquent quasiment partout ; alors que partout, les dotations en AED sont bien maigres au regard de la pression démographique et des contraintes du terrain ; alors que les CPE sont trop peu nombreux

dans la plupart des établissements ; alors qu'ici et là on débat pour savoir quelles options ou quels dispositifs il faut abandonner ; à Palaiseau, **on finance un magnifique lycée d'excellence pour le plateau de Saclay**.

On nous dit que si ce lycée ouvre, c'est pour soulager la pression démographique du bassin ? Mensonge.

Ce lycée, qui voit le jour sur une commune qui en compte déjà deux autres, n'a aucune raison d'être et révèle – non sans cynisme – **les choix cruels de nos dirigeants et leur politique élitiste de casse du service public d'éducation**. Alors que plus de 1700 lycéens supplémentaires étaient attendus pour la rentrée 2021 dans notre département, on annonçait au mois de janvier dernier la suppression de plusieurs classes de 2nde GT dans les lycées de ce bassin du Nord de l'Essonne, à Massy, à Palaiseau, à Gif-sur-Yvette. Allez comprendre ! **Cette**

“ **CET AJUSTEMENT DE DERNIÈRE MINUTE SERT DE CAUTION (...)** ”

aberration n'est qu'un aveu, à peine dissimulé, de l'inutilité criante de ce lycée. Comment créer en effet six classes de 2nde sur un territoire qui ne manque pas de place ? Facile. **En fragilisant les structures déjà existantes et en prenant des moyens aux établissements du même secteur** pour les donner au nouveau venu ! La pression démographique est pourtant réelle, et c'est sur les autres bassins qu'elle s'avère la plus forte. La même Région orchestre donc sans vergogne des inégalités territoriales en offrant aux uns des conditions d'accueil exceptionnelles dans un lycée flambant neuf dont on se serait bien passé, et aux autres des plans de rénovation ou de restructuration qui dégraderont leurs conditions de travail et d'enseignement pendant plusieurs années.

On nous dit que le lycée qui ouvre joue la carte de la mixité ? Mensonge.

Seules les communes favorisées en font partie, et ce n'est pas le tardif ajout du secteur Place de France à Massy qui changera la donne : cet **ajustement de dernière minute sert de caution** et permet aux autorités de se cacher **des attaques de discrimination que tous auraient raison de leur faire**. Dans Le Parisien du 16

septembre 2021, Valérie Péresse, la Rectrice de l'Académie de Versailles et la Direction Académique de l'Essonne se défendent d'un projet élitiste, en brandissant fièrement le chiffre des 17,5% de boursiers qu'accueille l'établissement en cette rentrée. On peut toujours faire

“ LE 4ÈME PLUS FORT IPS DES LYCÉES DU DÉPARTEMENT (...) ”

dire aux chiffres n'importe quoi... Tâchons donc d'être plus honnêtes. Si ce pourcentage correspond au taux moyen de boursiers dans le département, il est important de rappeler qu'il s'applique ici à un effectif très faible de quelques 200 élèves et qu'il apparaît donc comme peu significatif. On peut par ailleurs objecter que le **taux de boursiers n'est pas le chiffre le plus parlant pour analyser la mixité sociale** d'un établissement. Intéressons-nous plutôt à l'**IPS (Indice de Position Sociale)** de notre Nouveau Lycée de Palaiseau. Cet indice – construit à partir d'éléments recueillis auprès des familles dans le cadre du recensement, des CSP communiquées par l'Éducation Nationale et des enquêtes de l'INSEE – détermine des profils d'établissements. Si le NLP accueille bien 17,5% d'élèves boursiers à la rentrée 2021, il affiche aussi le **4ème plus fort IPS des lycées du département**. La mixité annoncée est donc bien relative... Et si vous visitez un jour ce merveilleux lycée 100% numérique, vous pourrez constater combien l'espace entier, des salles de classe jusqu'au CDI, est conçu pour **des élèves aux profils bien spécifiques** et dont le niveau d'autonomie est déjà bien supérieur à la moyenne. Vous constaterez aussi combien il est difficile d'accès. Quand on sait que **l'internat n'est pour le moment pas destiné aux lycéens mais reste réservé aux étudiants de CPGE**, on comprend mal comment un tel lycée pourra accueillir des élèves de territoires plus lointains et plus défavorisés.

QUOI DE NEUF POUR LES AGENTS ?

Dans les lycées, les agents territoriaux disent leur **épuisement** et témoignent régulièrement de la pression qu'on exerce sur eux au quotidien. Les **conditions de travail y sont tout aussi éprouvantes** qu'en collège, les moyens humains étant bien souvent insuffisants au regard de la taille des établissements.

On aurait pu penser que le Nouveau Lycée de Palaiseau, si neuf et si beau, aurait autrement mieux accueilli ses personnels ! Il n'en est rien. La Région, qui s'est voulue pour une fois équitable, a fait construire de **nombreux logements tous de taille identique**, tant et si bien qu'il est **impossible dans l'espace imparti de loger une famille !** Le cuisinier nommé à la rentrée a refusé le poste pour cette raison et le lycée peine maintenant à recruter. À ce jour, la Région cherche encore des solutions pour améliorer les conditions d'accueil des personnels. Des travaux devraient reprendre très prochainement.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Retrouvez la **vidéo du Petit ZPL** : Un lycée pas pour les nazes !



- Renseignez l'**enquête académique du SNES-FSU Versailles** sur l'état du bâti scolaire, pour dénoncer vos conditions de travail !



Qu'on cesse donc de nous parler de pression démographique et de mixité. **Si ce lycée ouvre, c'est bien pour devenir le lycée international qu'il promet d'être** : il se fait l'**emblème de la politique de notre ministre Blanquer qui veut l'excellence**, qui fait fi de tous les appels au secours de l'ensemble de ses personnels, épuisés par une crise sanitaire sans précédent qui a approfondi des inégalités scolaires et sociales déjà très conséquentes

Mobilisons-nous contre ces choix élitistes indignes !

Yelena Susic et Patric Allio

CONTRACTUELS ENSEIGNANTS

De la précarité et une vie sans garantie

Jamais les personnels contractuels de l'académie de Versailles n'auront connu une rentrée aussi difficile et catastrophique dans le 2nd degré !

Dès la fin du mois de juin, le Rectorat a signifié par mail à près de la moitié des non-titulaires en attente de reconduction de leur CDD qu'il était fort probable qu'ils ne soient pas renouvelés. Cette annonce brutale à la veille des congés d'été a touché 673 collègues de l'académie, dont plusieurs centaines d'enseignantes et enseignants de l'Essonne. La faute soi-disant aux contractuels alternants que les établissements doivent accueillir à la rentrée 2021, suite à la mise en place de la réforme de la formation initiale. Au 30 août, les contractuels alternants s'avéraient être deux à trois fois moins nombreux que prévus, et l'affectation des titulaires, des stagiaires, ainsi que des contractuels accusait déjà un gros retard. À cette situation s'ajoutait un autre retard, plus problématique encore, dans l'opération d'envoi des attestations employeurs dues par le rectorat à chaque fin de CDD non reconduit immédiatement. La prise en charge par Pôle emploi des collègues non renouvelés a été retardée d'autant ! La qualité et la stabilité des affectations des non-titulaires a aussi particulièrement été mise à mal ! On a pu constater des affectations prononcées à la rentrée qui se voyaient annulées la semaine suivante, pour des réaffectations imposées en dépit du bon sens, avec menaces de licenciement ! Nombreux sont par ailleurs les collègues qui ont témoigné d'affectations trop éloignées de leur domicile et qui leur imposaient un trajet excédant les 90 minutes. On a même vu des quotités dépasser le cadre réglementaire soit par des services partagés totalisant plus de 20h soit par des heures effectives bien supérieures à celles énoncées dans les contrats.

Tous ces faits font état du mépris de l'Administration à l'égard des personnels d'enseignement, d'orientation et d'éducation non-titulaires, qui voient leurs droits les plus élémentaires bafoués. La FSU 91 souhaite faire la lumière sur ces collègues précarisés et pourtant dévoués au service public d'éducation, et donne la parole à l'un d'entre eux qui a souhaité resté anonyme.

ENTRETIEN

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis enseignant contractuel en tant que professeur de mathématiques dans l'académie de Versailles depuis le 1er septembre 2016.

Quel est votre parcours ?

Je suis titulaire d'une Licence 3 tronc commun en Mathématiques Physique Chimie et un Master 2 en Science et génie des matériaux application Mathématiques.

“

ILS SE DEMANDENT ÉGALEMENT
CHAQUE ANNÉE DANS
QUEL ÉTABLISSEMENT IL SERA
AFFECTÉ ET À QUEL MOMENT

”

Quels intérêts et quelles difficultés trouvez-vous à ce statut de contractuel ?

Il y a plus de difficultés que d'intérêts. De nombreux contractuels se sont retrouvés sans contrat lors de cette rentrée après 4 ans de services avec l'académie (j'en connais 4). En plus de cette incertitude d'autres problématiques s'ajoutent :

- **Manque de considération** des contractuels dans la plupart des collèges.
- **Inégalités entre titulaires et contractuels** (privilèges accordés aux titulaires lors de la conceptions des EDT, choix des niveau de classe, attributions de salles, etc...)

Ils se demandent également chaque année dans quel établissement il sera affecté et à quel moment.

Votre situation est d'autant plus compliquée pouvez-vous nous en dire plus ?

Je suis également sans papier et doit donc renouveler mon titre de séjour chaque année, malgré plus de 7 ans passés au service de l'E.N, cela engendre d'autre difficultés :

La durée du contrat de travail (1an) fait que je ne peux obtenir q'une **carte de séjour d'un an avec mention temporaire**.

Pas de droit de chômage en cas de non renouvellement du contrat avec l'académie car carte de séjour temporaire.

Impossible d'accéder à un crédit immobilier car détenteur d'une carte de séjour d'un an avec la mention temporaire donc pas crédible aux yeux des banques.

Je souhaite être propriétaire depuis maintenant 4 ans mais hélas, c'est toujours la même chanson aux niveaux de la préfecture et des banques.

Pensez-vous néanmoins que certaines choses puissent être améliorées ?

En plus de la revalorisation du salaire que demande l'ensemble des enseignants, le gouvernement doit améliorer les conditions de travail des enseignants et des élèves avec plus de moyens financiers. Un changement doit être opéré dans la méthode de gestion et de recrutement des contractuels :

Une formation et un accompagnement doivent être mis en place dès le début afin que le contractuel se projette à intégrer la fonction publique dans une durée limitée.

“ (...) FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR LES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE (...) ”

Il faut également faciliter les démarches administratives pour les enseignants contractuels d'origine étrangère au sein des préfectures (Accès à nationalité française, renouvellement titre de séjour et accord de cartes de résidents).

RASSEMBLEMENT DEVANT LA PRÉFECTURE D'ÉVRY

le 10 novembre 2021 à 14h

Depuis la fin de l'année 2019, les préfectures d'Évry et Palaiseau imposent aux étrangers une prise de rendez-vous dématérialisée qui les empêche de déposer leur dossier de demande de titre de séjour ou de renouvellement. À chaque personne se connectant, il est répondu : « **Il n'existe plus de plage horaire libre pour votre demande de rendez-vous. Veuillez recommencer ultérieurement** ». Le Conseil d'État et le Défenseur des Droits ont reconnu et dénoncé l'illégalité d'une telle pratique.

Cette manifestation inter associations, soutenue par la FSU 91, a pour objectif de **mettre en lumière ce scandale qui prive de nombreuses personnes de leurs droits, de travailler, de se loger, de se nourrir et d'être régularisées**. D'autant plus qu'au plus fort de la pandémie où ils ont été sur-sollicités aucune reconnaissance ni aucune rétribution ne leur ont été accordés.

C'est une situation difficile, il faut que les rectorats se saisissent de ses problématiques afin de rendre la vie des contractuels plus simple à tous les niveaux.

LES PROPOSITIONS DE LA FSU

Plan de titularisation pour toutes et tous !

Le maintien voire l'augmentation d'un volume de personnels contractuels n'est acceptable ni pour les personnels dont les conditions d'emploi et de rémunération sont souvent très défavorables, ni pour les services publics. La FSU revendique un plan qui garantisse la titularisation rapide de toutes et tous les contractuel-les qui le souhaitent, prenant en compte les services effectués, suivant un calendrier et des modalités négociées adaptées à chaque secteur.

Création de corps et de cadres d'emplois.

La FSU revendique la création de corps de fonctionnaires ou de cadres d'emploi lorsqu'ils n'existent pas pour les catégories d'agent-es contractuel-les dont les missions répondent à des besoins permanents du service public. C'est notamment le cas dans les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture pour les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), ou pour les psychologues de l'administration pénitentiaire.

Augmentation des salaires.

Les politiques d'austérité qui affectent les budgets de la Fonction publique sont particulièrement pénalisantes pour les rémunérations des contractuel-les. À cela s'ajoutent des politiques managériales d'individualisation, selon le « mérite » ou à la performance qui rendent les rémunérations plus inégalitaires. Pour la FSU, le salaire minimum dans la Fonction publique doit être porté à 1 750€ net.

La FSU dénonce la sous-rémunération des contractuel-les au regard des missions et des qualifications requises.

Abrogation de la loi.

En favorisant le recours à l'emploi contractuel, cette loi favorise la précarité et fragilise tous les agents publics. La FSU défend des emplois de qualité, statutaires et en nombre suffisant ainsi qu'une formation des agent-es à la hauteur de leurs besoins.

Yelena Susic et Bastien Tessier

AESH

L'heure des bilans a sonné



Photo Yelena Susic

“ **DANS L'ACADÉMIE DE VERSAILLES, ON COMPTE ACTUELLEMENT HUIT EMPLOYEURS DIFFÉRENTS POUR LES AESH (...)** ”

Le nouveau cadre de gestion des AESH imposé depuis septembre 2019 est un exemple particulièrement cruel de la politique éducative à l'œuvre actuellement en matière d'inclusion. Ce nouveau cadre a **modifié en profondeur les conditions de travail** de ces **personnels contractuels, précarisés et peu reconnus**.

Dans l'Académie de Versailles, **on compte actuellement huit employeurs différents pour les AESH** : les **quatre DSDEN** (pour les contrats financés sur le Titre 2) et les **quatre établissements mutualisateurs** (pour les CDD financés sur les crédits Hors Titre 2). Ainsi, dans l'Essonne, selon que l'AESH est géré.e par la DSDEN 91 ou par le lycée Robert Doisneau de Corbeil-Essonnes, son interlocuteur ne sera pas le même et sa situation sera plus ou moins vite régularisée. À ce premier niveau de gestion, s'en ajoute un autre, plus contraignant et plus

LE PIAL : KÉZAKO ?

Dans l'Essonne, ces unités infra-départementales sont toutes **organisées en interdégré** et associent plusieurs écoles et établissements d'un même secteur.

La mise en place des PIAL devait permettre, selon le Ministère, « **plus de réactivité et plus de flexibilité** » dans la gestion des ressources pour « **un accompagnement défini au plus près des besoins** ».

Sur chaque PIAL, un **coordonnateur** est chargé de « mettre en adéquation les ressources en accompagnement avec les besoins ». Dans les faits, le **PIAL n'est qu'un outil de gestion** et de mutualisation, qui permet d'**accompagner plus d'élèves sans moyens supplémentaires** !

C'est la solution qu'a trouvée le Ministère pour **gérer la crise de recrutement** liée sans nul doute à la **précarité entretenue du statut de l'AESH**.

problématique encore : **le PIAL** (voir encadré jaune). Les premiers effets des PIAL se font sentir depuis septembre. Nombreuses et nombreux sont les AESH contraint.es de changer d'école ou d'établissement en cette rentrée, et qui voient leurs **conditions de travail particulièrement dégradées**. Nombreuses et nombreux sont aussi les AESH qui nous rapportent des **témoignages édifiants de « bricolage interne »** : ici, on regroupe dans une même classe les élèves avec aide individualisée et aide mutualisée, pour fusionner les temps d'accompagnement et ainsi économiser quelques heures qu'on peut reporter ailleurs sur d'autres élèves ; là, on réduit le temps d'accompagnement du dispositif ULIS à 29h sous prétexte qu'un temps plein excède l'amplitude horaire d'un emploi du temps scolaire.

Car le temps, c'est de l'argent. Et il ne serait **pas envisageable pour le Ministère de financer pleinement l'école inclusive**. Ce nouveau cadre de gestion est donc avant toute chose un nouveau cadre pour mieux gérer le temps (voir encadré bleu). Avec un tel calcul, le travail à temps plein (39h d'accompagnement) n'est plus possible,

“ (...) **MAIS SI LE TEMPS PLEIN N'EST PLUS POSSIBLE, BIEN SOUVENT UN DEUXIÈME TRAVAIL EST NÉCESSAIRE POUR SORTIR DE LA PRÉCARITÉ** ”



(...)
**L'ÉCOLE INCLUSIVE NE DOIT PAS
 ÊTRE UNE FORMULE DE DOSSIER DE
 PRESSE, SES PROBLÉMATIQUES
 IRRIGENT L'ENSEMBLE DE
 NOTRE MODÈLE ÉDUCATIF**
 (...)



à moins de partager son service entre plusieurs établissements dont un lycée ouvert le mercredi après-midi et le samedi matin ! Mais **si le temps plein n'est plus possible, bien souvent un deuxième travail est nécessaire pour sortir un peu de la précarité**, deuxième travail qui bien souvent n'est pas compatible avec l'emploi du temps flexible et étalé sur 5 jours qu'on impose aux AESH !

Une **véritable politique d'inclusion** passe d'abord par un **respect profond et réel des personnels** acteurs du terrain. L'école inclusive ne doit pas être une formule de dossier de presse, ses problématiques irriguent l'ensemble de notre modèle éducatif, des moyens doivent être accordés pour qu'il devienne **plus juste et plus émancipateur** pour tous les élèves.

Toutes et tous, nous devons nous organiser collectivement pour combattre ce système opaque et ainsi mieux défendre le statut et la professionnalisation des AESH.

QUELQUES RÉALISATIONS DU SNES-FSU VERSAILLES



Retrouvez la **vidéo** réalisée à l'occasion de la manifestation du jeudi 3 juin 2021.

Regardez la **chanson** réalisée à l'occasion de la manifestation du mardi 19 octobre 2021



DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES

La circulaire du 5 juin 2019 relative aux conditions de recrutement et d'exercice des AESH prévoit de **nouvelles modalités de calcul du temps de travail des AESH** (paragraphe 3.4).

Le **temps complet annuel de 1 607 h est calculé sur 41 semaines** pour la rémunération, mais les missions doivent s'exercer sur 36 semaines (qui correspondent au temps de présence des élèves dans l'établissement). Ainsi, les 41 semaines correspondent à un calcul pour la rémunération mais les 36 semaines représentent bien le temps de travail. En divisant le temps annuel par **41 semaines**, vous obtenez le **temps d'accompagnement devant élèves** ; en divisant le temps annuel par **36 semaines**, vous obtenez le **temps de travail par semaine**.

La différence entre le temps de travail et le temps d'accompagnement correspond aux **heures invisibles de travail** (photocopies pour les élèves, réunions, concertations, formations...). Cette nouvelle modalité de calcul a conduit, pour une même quotité de temps de travail, à un **abaissement du temps d'accompagnement hebdomadaire des AESH**, permettant en ce sens une reconnaissance du travail invisible réalisé par les AESH en lien avec leur travail d'accompagnement.

À première vue, il s'agit là d'un progrès puisque le volant d'heures reconnu en **travail invisible** sur l'année passe de l'équivalent de **3 semaines hebdomadaires à l'équivalent de 5 semaines**. C'est la première fois depuis que les AVS ou AESH existent que ce travail invisible est reconnu dans un texte.

Mais dans l'Essonne, nombreux sont les exemples qui prouvent que ces nouvelles modalités de calcul sont **une nouvelle manière de dégrader les conditions de travail des AESH**.

Yelena Susic

AED

Non assistance à vie scolaire en danger !



“

(...)

**LE RECTORAT FAIT MINE
D'ÊTRE UN ROBIN DES BOIS ET
ACCORDE À L'ESSONNE 4 ETP QU'IL
VOLE AUX YVELINES**

(...)

”

Le département a connu en septembre une **hausse importante des effectifs** (environ + 2500 élèves). Pour accompagner cette hausse, le Rectorat fait mine d'être un Robin des Bois et **accorde à l'Essonne 4 ETP qu'il vole aux Yvelines !**

Cette redistribution honteuse intervient après une année éprouvante pour les personnels d'éducation, particulièrement touchés par la Covid. Et pour faire avaler cette peau de chagrin, notre brigand dote par ailleurs l'Essonne de **14 ETP provisoires**. Quelle aubaine ! Trêve d'ironie. Nos besoins en vie scolaire sont immenses. L'Éducation Nationale doit jouer son rôle de prévention, qui plus est dans un **contexte de rixes que personne ne peut ignorer**. Certains établissements doivent, en effet, faire face à des problèmes de sécurité qui ne peuvent être uniquement résolus par la police. La FSU n'a de cesse de faire reconnaître ce besoin criant de personnels AED dans **les établissements qui voient leur climat se dégrader et les violences augmenter**.

La dotation 2021 pour l'assistance éducative ne peut donc être vécue que comme une injure, au regard de l'année qui vient de s'écouler. Surtout si l'on considère le barème académique dont l'administration se sert sans vergogne pour justifier ses choix : quand sur certains collèges le barème augmente alors que l'effectif baisse,

“

**LA FSU 91 INVITE TOUS LES
ÉTABLISSEMENTS À REMPLIR LES
REGISTRES SST (...)**

”

c'est le phénomène contraire qu'on observe sur d'autres (voir encadré rouge) !

C'est pourquoi, à l'issue du Comité Spécial Départemental (CTSD) du 22 juin dernier, **l'ensemble des organisations syndicales s'est prononcé contre la dotation départementale des moyens en assistance éducative et a saisi le CHSCT départemental** pour qu'il réalise une **enquête sur les conditions de travail des personnels vie scolaire** dans les collèges et lycées de l'Essonne. Ensemble, refusons de gérer la pénurie !

La FSU 91 invite tous les établissements à **remplir les registres SST** pour mettre en lumière la **dégradation des conditions de travail liée à la baisse du taux d'encadrement**.

LE BARÈME MAGIQUE

Composé pour 88% sur des critères liés aux effectifs et pour 12% sur des critères liés à l'IPS, ce barème incompréhensible entraîne par exemple un redéploiement de moyens provisoires entre des collèges REP d'une même commune : c'est ainsi qu'à Ris-Orangis et Viry, on prend les moyens ici pour les remettre là.

Les explications rocambolesques données par la DSDEN ne disent pas autre chose qu'un mépris pour les personnels de vie scolaire d'une part, pour le dialogue social d'autre part.

Rappelons que ce barème, fixé au niveau académique, ne fait l'objet d'aucune concertation ou discussion avec les organisations syndicales et qu'il ne tient pas compte par conséquent des remontées et demandes effectuées par les équipes éducatives notamment lors des nombreuses audiences.

Patrice Allio

ENTRETIEN DES COLLÈGES

Le conseil départemental abandonne ses agents !



Photo by Nathan Dumlaio on Unsplash.

“ LA MUTUALISATION DES OUVRIERS DE MAINTENANCE (OM) D’UNE PART, ET L’EXTERNALISATION DU MÉNAGE EXPÉRIMENTÉE DANS PLUSIEURS COLLÈGES DE L’ESSONNE D’AUTRE PART, ONT CONSIDÉRABLEMENT FRAGILISÉ DES SITUATIONS DÉJÀ PRÉCAIRES. ”

Les constats sont sans appel : on n’entendra personne, dans les collèges du département, faire la promotion de la prise en charge par le Conseil Départemental du travail des agents territoriaux ! La **mutualisation des Ouvriers de Maintenance (OM)** d’une part, et l’**externalisation du ménage** expérimentée dans plusieurs collèges de l’Essonne d’autre part, ont considérablement **fragilisé des situations déjà précaires**.

“ LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL FAIT LE CHOIX DE SE DÉSENGAGER DU NETTOYAGE ET DE L’ENTRETIEN DES COLLÈGES EN LE LAISSANT À DES ENTREPRISES PRIVÉES AU MOINDRE COÛT. ”

La mutualisation des OM, avec la mise en place des Équipes Mobiles Techniques (ETM), a de **lourdes conséquences**. Leurs conditions de travail sont nettement dégradées, chacun voyant sa charge de travail augmenter considérablement. Quand les gros établissements n’ont pu conserver qu’un seul OM, dans les autres, plus petits, il faut **gérer deux établissements par semaine**. Pour toutes et tous, c’est davantage de surfaces et de bâtiments à entretenir ! La FSU 91 dénonce cette **gestion purement économique d’un travail qui nécessite vigilance, solidité et endurance**. Comment peut-on croire que le travail sera meilleur si les interventions sont plus nombreuses et réalisées constamment dans l’urgence ?

Dans l’Essonne, plusieurs collèges ont par ailleurs externalisé le ménage depuis janvier 2020. Dans ces établissements, les constats avant la crise sanitaire laissaient apparaître des **insuffisances quant au nettoyage** : les équipes affaiblies peinaient à faire face au travail qu’on leur imposait, tant il était difficile et éprouvant. Au lieu d’améliorer ces conditions d’emploi, le **Conseil départemental fait le choix de se désengager du nettoyage et de l’entretien des collèges en le laissant à des entreprises privées au moindre coût**.

Quel sens peut-on donner à une telle organisation et à de tels choix ? Les agents exigent plus de respect !

Patrice Allio

PLUS JAMAIS ÇA

Depuis 2 ans maintenant, la FSU 91 fait partie de PJC 91 qui a été créé dans le même état d'esprit que le mouvement national. Avec les autres syndicats et associations qui le composent, nous nous efforçons de relayer les combats locaux et militons pour un changement complet de modèle de société.

UN PÔLE PUBLIC DU MÉDICAMENT (PPM) CONTRE LA MARCHANDISATION SANS FIN DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Avec l'épidémie de Covid, nous nous sommes aperçus que le secteur de la santé devrait être un élément stratégique au même titre que la Défense, que face aux pénuries de matériel médical, de médicaments, il était nécessaire de **relocaliser la production pharmaceutique en Europe et en France** ; c'est ce que l'Etat devrait faire et assurer. Qu'est ce qui se passe en réalité ?

En pleine crise sanitaire, l'industrie du médicament se gave !

Après la dernière réunion de l'OMC, certains Etats euro-



péens (dont la France qui n'a cessé de tergiverser sur la question) ont refusé de lever les brevets sur les vaccins, voulant ainsi protéger les champions mondiaux. Pourtant les laboratoires pharmaceutiques vendent à 90% aux pays riches et les prix des vaccins sont gonflés 24 fois le coût réel de production (le coût réel serait en réalité de 1,20\$ la dose d'après Oxfam.) Pour l'U.E., le surcoût serait de 31 milliards d'euros.

Le profit avant tout

En 2021, Pfizer-BioNTech a déjà vendu son vaccin 23 dollars (19,50euros) la dose aux Européens. Les

L'ACCÈS AUX VACCINS POUR LES PAYS PAUVRES N'EST PRÉVU QU'EN 2023-2024

prix pourraient encore augmenter. Les sociétés pharmaceutiques prévoient de facturer des prix aussi élevés pour les rappels, au détriment des pays pauvres.

L'accès aux vaccins pour les pays pauvres n'est prévu qu'en 2023-2024 (!), ce qui laisse toute latitude aux variants de se développer. Mais est ce que l'intérêt bien compris des labos est de venir à bout des variants rapidement ?

Face à une situation entraînant un rationnement mondial et une véritable dépendance par rapport aux grandes compagnies pharmaceutiques, nous prenons de plus en plus conscience que **l'objectif des multinationales pharmaceutiques n'est pas la santé publique ou la santé pour tous.**

Cette « économie de la rente » (Cécile Dufлот, directrice d'Oxfam France) nous la retrouvons chez Sanofi.

LE PÔLE PUBLIC DU MÉDICAMENT, UN DES OBJECTIFS DU PLAN DE RUPTURE DE PJC.

Pour ces raisons et pour faire face à une pénurie croissante de médicaments, l'Etat devrait **mettre en place un plan de relocalisation** de production de médicaments, matériel nécessaire à la santé, éviter de fermer les sites menacés (Plaintel, Luxfer , Famar...).

Quelques pistes pour le PPM

- Des **moyens accrus pour la recherche** publique.
- Un Etat qui **organise et planifie une distribution équitable** des médicaments partout sur le territoire (il existe déjà des outils comme les pharmacies centrales des Armées et de l'APHP..., le LFB une société anonyme détenue par l'Etat à 100% qui exploite les produits dérivés des dons du sang...).
- Une **réorganisation du contrôle du médicament.**
- ... ou même la création à l'échelle nationale ou européenne d'une sorte d' « **Airbus du médicament** », avec la nationalisation de Sanofi ou pas.

Quelques propositions de financements

L'État pourrait **taxer les surprofits de l'industrie pharmaceutique** comme cela a été fait pendant la première guerre mondiale sur l'industrie de guerre .

Pour Julien Vernaudo, médecin gériatre, un pôle socialisé du médicament pourrait être financé par une augmentation des cotisations sociales (et non l'impôt), le rattachant de cette manière à la logique de la Sécurité Sociale.

Un comble : la recherche sacrifiée chez Sanofi

Il faut se souvenir que Sanofi résulte de la privatisation du groupe Rhône-Poulenc en 1993, sous Balladur ; s'ensuit ensuite le jeu de Monopoly des rachats et OPA qui font de sa branche pharmacie, le groupe Sanofi-Aventis, « un des symboles de la financiarisation du capitalisme français » (avec des actionnaires comme l'Oréal, Vanguard, BlackRock, etc...), nous dit Laurent Mauduit dans son livre « Les prédateurs »

De plus en plus, comme les autres grandes compagnies pharmaceutiques, elle se contente de racheter les brevets créés par la recherche fondamentale et les start-up, voire, après avoir déstabilisé ses équipes de recherche et supprimé des postes (1000 en France en 2020-21), de se détourner de la recherche ou de la délocaliser. Elle a ainsi abandonné certains secteurs de recherche considérés comme moins rentables (le domaine cardiovasculaire, le diabète Alzheimer, les nouvelles pandé-

QUE VA DEVENIR SANOFI EN FRANCE ?

Bruno estime qu'il ne restera sur le site de Chilly « plus que du tertiaire, activité externalisable à 100 % ». « Qu'est-ce que Sanofi va devenir en France? » s'alarme le chercheur. En 2020, le groupe a déjà bouclé un énième PSE, alors qu'il a engrangé 9 milliards de bénéfices et versé 4 milliards de dividendes dans les poches des actionnaires.

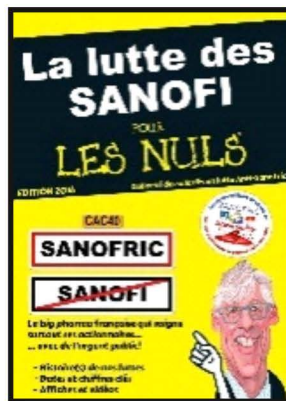
• Le site chiroquois pourrait regrouper des activités tertiaires.

« On l'a bien vu avec les vaccins, quand on met moins de moyens, quand on supprime des postes, on est moins performant, c'est logique », poursuit Catherine Eymery faisant allusion au retard du vaccin anti-Covid-19 de Sanofi et dont l'étude est d'ors et déjà supprimé. Selon plusieurs salariés et syndicalistes, le site de Chilly-Mazarin basculerait de la recherche et développement vers une activité tertiaire

• « On détruit un savoir-faire »

« C'est terrible, commente « Pascal », salarié depuis 25 ans du groupe pharmaceutique déjà déplacé d'Alfortville (Val-de-Marne) en Essonne à l'issue d'un précédent plan social. Le bâtiment B9 dédié à la recherche va perdre énormément de salariés. Ce plan met fin à la recherche en neurologie et cardio-vasculaire à Chilly-Mazarin »

Infos CGT, Actu-Essonne, le Monde, l'Humanité



LUTTE DES "SANOFI" À CHILLY-MAZARIN EN ESSONNE ET AILLEURS !

Le 4 février 2021
Chilly-Mazarin.

Sur la blouse blanche d'une chercheuse : « **Sanofi, l'essentiel c'est la santé financière de nos actionnaires.** ». Rassemblé-e-s devant les grilles du site de recherche et développement de Sanofi-Aventis à Chilly-Mazarin, ils ont répondu à l'appel du collectif « **Plus jamais ça en Essonne** » pour demander que « l'argent serve à la recherche, pas aux actionnaires ».

Le 8 février 2021
nouvelle grève à Chilly-Mazarin.

Plusieurs dizaines de salarié-e-s devant le site de recherche et développement de Chilly-Mazarin protestaient contre le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) et le plan de départ volontaire annoncés par la direction du groupe pharmaceutique.

4 Mars 2021
Une autre manifestation a eu lieu devant les locaux de Sanofi à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Pour dénoncer les suppressions de postes en recherche. Catherine Eymery, technicienne de recherche « On est forcément inquiets pour l'avenir de la recherche, on détruit progressivement un savoir-faire acquis pendant des dizaines d'années ».

1er Juillet 2021
Grève et manifestation sur le site de Montpellier

mies ; elle s'est désengagée de la recherche sur les nouveaux antibiotiques, il y a trois ans) pour se recentrer sur les axes de recherche les plus rentables : les maladies rares. Alors qu'elle a bénéficié d'un crédit impôt recherche de 150 millions /an , soit 1,5 milliard d'euros en dix ans et que dans le même temps les crédits publics Recherche et Développement pour la santé ont diminué de 28% entre 2011 et 2018.

Roselyne Cozic et Marie France Winghardt

AGIR POUR UNE ÉGALITÉ DE L'OFFRE DE SOINS EN ESSONNE



Déjà en 2018...

Saclay va être doté de blocs opératoires équipés des technologies médicales de pointe etc. Tant mieux.

Mais son projet n'est pas un ajout de l'offre hospitalière. Il implique la suppression partielle ou totale des activités des hôpitaux de plein exercice à Juvisy, Longjumeau et Orsay, dont la pandémie a portant montré la nécessité (et même l'insuffisance au regard des reports mul-

L'égali-té de l'accès aux soins recule dans le département, qu'il s'agisse de la médecine de ville ou des conditions d'hospitalisation par exemple. La pandémie a encore aggravé la situation et mis en avant carences et mauvais choix. **Pour la FSU, l'accès aux soins est une urgence pour tous, enfants, adultes jeunes et moins jeunes.** A l'école, les inégalités se creusent aussi par les inégalités de l'accès aux soins, pour les élèves, comme pour les personnels.

LES 473 LITS ET PLACES DE SACLAY REPRÉSENTENT SEULEMENT 70% DE L'OFFRE ANTÉRIEURE DES 3 HÔPITAUX

L'exemple des projets inacceptables du Groupement hospitalier Nord-Essonne

L'hôpital public est maltraité par l'Etat. Au profit de qui ? Des structures privées apparaissent de plus en plus dans le 91. Le nouvel hôpital (public...) controversé de Paris-

tiples d'interventions imposés).

Le Comité de Défense des Hôpitaux du Nord Essonne (CDHNE) (2), que soutient la FSU 91, dénonce une opération de prestige, excentrée par rapport aux bassins de vie des populations concernées, qui ne prend pas en compte les réalités écologiques, géographiques (transports par ex) et sociologiques du plateau de Saclay et de l'ensemble du territoire et qui réduit l'offre de soins (**les 473 lits et places de Saclay représentent seulement 70% de l'offre antérieure des 3 hôpitaux**).

- On déshabille Pierre pour habiller Paul.

Sans vergogne, Le montage financier pour l'hôpital Paris Saclay s'appuyait à l'origine sur la suppression des 3 hôpitaux de plein exercice et la vente de tout ou partie des bâtiments existants et des terrains. La révolte a en partie changé la donne.

- Un « scénario dégradé de l'offre de soins » selon la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe).

Le CDHNE est soutenu par plus de 70 mille signataires

MÉDECINE DE VILLE, SPÉCIALITÉS.

Nombre de médecins : 143/100000 Essonnien en 2007 et 114 en 2018 (source INSEE).

Sur le site du Conseil départemental du 91: l'ARS dénombre 6,6 médecins pour 10 000 habitants en Essonne (moyenne nationale 8,9). Sur les cinq dernières années, l'Essonne a enregistré 102 généralistes en moins (14 en moyenne nationale).

Faites nous part de vos expériences. Nous y reviendrons.

“ (...) LA MRAE (...) DOUTE DE LA CAPACITÉ DE CET HÔPITAL À RÉPONDRE AUX BESOINS EN LITS D'HOSPITALISATION D'UN TERRITOIRE SI ÉTENDU ”

de pétition. Des réserves au projet ont été émises par le commissaire Enquêteur suite à une enquête publique (Orsay, mars 2021). Elles reprennent les conclusions du rapport de la MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale) rendu public en sept 2020(3) qui doute de

la capacité de cet hôpital à répondre aux besoins en lits d'hospitalisation d'un territoire si étendu. Le rapport pointe aussi l'éloignement du site, les risques accrus etc, en écho à ce que dénonce le CDHNE.

Mais le permis de construire a quand même été délivré et les travaux ont commencé.

LA LUTTE CONTINUE

Les actions se poursuivent et le CDHNE a déposé **2 recours administratifs** auprès du tribunal d'Evry, l'un contre le montage financier, l'autre contre le permis de construire qui ignorait les rapports de la MRAe et du commissaire enquêteur...

Ces luttes ont sans aucun doute **contribué à faire augmenter (bien peu) le nombre de lits du nouvel hôpital**, à obtenir de l'Etat une **rallonge de 50 millions d'euros** sans pour autant résoudre les problèmes.



Déjà en 2018...

En l'état l'hôpital de Juvisy a été vendu à Korian (3) (mais l'Etat va louer à Korian des locaux pour recréer des services d'urgence supprimés !!!). L'avenir de l'hôpital d'Orsay reste flou, les terrains sont convoités par les promoteurs Celui de Longjumeau devrait rester dans le domaine public mais vidé de ses services essentiels : en plus des urgences, de lits de gériatrie, d'un service de préparation aux accouchements prévus, **il faut maintenir une maternité, des blocs opératoires, un service Covid, si nécessaires.**

(1) [Http://coordination-defense-sante.org/vie-des-comites/les-comites-dile-de-france/le-comite-de-juvisy/](http://coordination-defense-sante.org/vie-des-comites/les-comites-dile-de-france/le-comite-de-juvisy/)

(2) Rapport de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (en ligne)

(3) Groupe privé spécialisé dans la gériatrie

EN CONCLUSION

Pour la FSU, comme pour le CDHNE, la politique d'austérité et le désinvestissement de l'Etat des Services publics comme la santé (considérés comme des « coûts ») privent de ses hôpitaux de plein exercice une population paupérisée par la crise et la destruction du marché du travail, dans des bassins de vie toujours plus peuplés, mais en cours de désertification médicale.

Agissons pour exiger d'être entendus et que soit reconstruit un véritable accès aux soins et à la santé publique pour les Essonniens au contraire des choix faits !

Mireille Breton

Infos recueillies auprès de Laurence Gauthier et Alain Veysset, tous deux adhérents de la SFR-FSU 91) et membres du bureau du comité de défense des hôpitaux Nord Essonne.

CONGRÈS FSU

Le 10ème Congrès national de la FSU se tiendra à Metz du 31 janvier au 4 février 2022. Les textes préparatoires sont joints au « POUR » n° 236 de novembre, ils seront mis en débat dans chaque section lors des congrès départementaux. Celui de la FSU Essonne se tiendra à la Maison des Syndicats à Evry les 14 et 15 décembre 2021. La moitié des délégués sera désignée par les syndicats nationaux en proportion du nombre de leurs adhérent.es dans le département, l'autre moitié sera désignée par les tendances en fonction de leur représentativité dans le département à l'issue du vote d'orientation qui se tient du 4 au 24 novembre. Ce vote est **organisé par les syndicats nationaux** qui ont fait parvenir le matériel de vote à leur adhérent.es. Le **rapport d'activité**, les **textes d'orientation** et les **listes présentées par les tendances** figurent dans le « POUR » gris joint au « POUR » n°235 d'octobre 2021.



EVRY-PALESTINE



LES HUIT HEURES POUR LA PALESTINE SAMEDI 27 NOVEMBRE, DE 14 H À 22 H 30

Maison Départementale des Syndicats de l'Essonne,
place des Terrasses, à Evry-Courcouronnes.

Le thème de cette année sera :

"Palestiniennes en résistance : Combattre l'Apartheid et l'éliminer"

Les invitées seront :

- **Johayna Saifi**, Palestinienne de Saint Jean d'Acre (Israël), militante du mouvement anticolonialiste palestinien / israélien Tarabut,
- **Asma al-Ghoul**, écrivaine et journaliste palestinienne de Rafah, auteure de "L'insoumise de Gaza"
- **Une militante de Jenine**

Entrée libre.

Pour la FSU, seul le respect du droit international et des résolutions de l'ONU en faveur de la création d'un Etat palestinien, assurant la coexistence de deux Etats aux frontières sûres et reconnues peut permettre la résolution du conflit Israëlo-Palestinien. Ainsi, depuis plusieurs années maintenant, la FSU 91 soutient l'action d'Évry-Palestine, se rend et appelle à se rendre aux huit heures pour la Palestine.

AU PROGRAMME

- **Témoignages, vidéos et débats** avec la participation de nos invitées
- **Expo photo** « La liberté commence ici », réalisée par les habitants du camp de réfugiés de Jenine (Cisjordanie) en présence de la **photographe Joss Dray**.
- **Stands** des associations invitées
- Vente de **livres** et **produits** solidaires palestiniens.
- **Musique** palestinienne et **buffet** palestinien.
- Participation à l'**action logement**.

LUTTE LOCALE

GRÉVISTES DE BERGAMS : PASSENT LES JOURS ET PASSENT LES SEMAINES LEUR DÉTERMINATION DEMEURE !



Sept semaines ont passé depuis qu'une grande majorité -et des **travailleurs et des travailleuses du secteur de la production de Bergams** sont parti.es en grève ([Article 1](#) / [Article 2](#)). Qui aurait pensé que le mouvement, qui compte encore une centaine de grévistes, aurait duré aussi longtemps avec un **piquet de grève maintenu 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ?**

Certainement pas eux et elles, car les femmes sont majoritaires, qui chaque jour ont su collectivement surmonter les difficultés du quotidien et le découragement pour faire face à une direction qui n'hésite pas à faire pression individuellement comme à asséner des coups dont le dernier en date est **la demande de liquidation judiciaire**. Cette dernière a été déposée le 4 novembre alors que le **groupe Norac**, dont fait partie Bergams, a obtenu des aides importantes liées au Covid et qu'il **génère assez de bénéfices pour rétribuer ses cadres (+15%) et ses actionnaires**.

Les grévistes de Bergams n'ont cessé de le scander lors de différentes initiatives en Essonne comme lors de la manifestation interprofessionnelle du 5 octobre à Paris ou lors du déplacement au siège à Rennes le 21 octobre : **« Nous refusons cet esclavage moderne »** qui consiste à travailler **plus et plus longtemps pour gagner moins !**

Leur détermination mérite notre respect et notre soutien. Ce dernier s'exprime dans le cadre de l'intersyndicale CGT-FO-Solidaires qui organise la résistance et la popularisation du mouvement à travers notamment les caisses de grève même si celles-ci ne permettront pas de compenser des payes à 0 € en octobre. D'ores et déjà, outre

les dons en liquide ou en nourriture, les grévistes vont pouvoir bénéficier d'une première aide.

A notre niveau et très modestement, **la FSU 91 a exprimé sa solidarité**, y compris très concrètement en finançant **deux repas solidaires**, par la **présence régulière de quelques militant-es** sur le piquet et en informant ses syndiqué.es. Une délégation s'est rendue sur le site mardi 2 novembre afin de les rencontrer et de leur renouveler notre soutien sans faille. Pendant deux heures nous avons pu nous entretenir avec les grévistes présent-es et échanger avec un de leurs délégués dans l'enceinte de la société désertée par ses responsables. Nous leur avons **remis 250 €**

collectés par nos camarades retraités. Cette somme leur permettra de faire des achats pour nourrir toutes celles et tous ceux qui participent au piquet. Nous avons pu aussi assister à **l'une des nombreuses tentatives de la direction pour briser l'outil de travail et le moral des grévistes**. En effet, un camion venant d'Espagne s'est présenté sur le coup de 15h. Il était conduit par un conducteur espagnol ne parlant pas un mot de français et mandaté via Whatsapp... par une société «Green Point» basée à Perpignan pour récupérer 10 palettes d'emballages alimentaires. Après un échange avec le chauffeur, rendu possible par la présence d'un camarade hispanophone, celui-ci a **rebroussé chemin après avoir souhaité une issue favorable** aux grévistes de Bergams.

C'est cette solidarité que nous demandons à tous et à toutes nos syndiqué.es de leur exprimer via la caisse de grève, une visite sur le piquet et la participation à leur mobilisation toujours vivace à l'image du rassemblement convoqué le 12 novembre devant le tribunal de commerce d'Evry qui examinera la demande de liquidation judiciaire.

QUELQUES ARTICLES DANS LA PRESSE POUR EN SAVOIR PLUS

[Quest France du 29-10](#) / [Rapports de force-27-10 / Actu Essonne 28-10](#) / [Philippe Rio sur France Bleue le 29-10](#)

Laure Bouhedja et Francis Rodriguez

RETRAITÉ-E-S MAIS PAS RÉSIGNÉ-E-S



Des retraité-e-s Essonnien-ne-s avec d'autres à Paris le 1er Octobre

CALENDRIER 2021

27 mars

Participation à l'action logement

28 mars

Présents pour le climat

29 mars

Journée nationale de réflexion en visio- conférence

31 mars

Audience en Préfecture et Manifestation nationale à l'appel du groupe des 9

1er octobre

Mobilisation unitaire des retraités à l'appel du groupe des 9.

Jeudi 2 décembre

Mobilisation unitaire des retraités à l'appel du groupe des 9.

13H30 Denfert vers Invalides

PRÉSENT-E-S ET MOTIVÉ-E-S EN ESSONNE

La SFR participe aux combats locaux sur la **Santé** (CHSF Corbeil, Hôpitaux Nord-Essonnes, Hôpital de Dourdan) ; à ceux sur le **pouvoir d'achat des retraité-e-s** avec signatures de pétitions sur les marchés, l'organisation de débats. Elle appelle avec les autres organisations de retraité-e-s du 91 aux journées de mobilisations nationales du **"groupe des 9"** (CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensembles et solidaires).

Elle est présente avec les actifs aux rendez-vous essonniers contre la fermeture de la « Maison des Syndicats, Pour les Services Publics, aux journées organisées par le Collectif « Plus Jamais Ça ».

Elle a joué un rôle actif pour interpellier la préfecture sur l'organisation de la vaccination, la tenue du CDCA (voir article page suivante)

Elle participe également à des **rencontres nationales de réflexions** où sont débattues le rôle de SFRD, les questions auxquelles elle est confrontée, le pouvoir d'achat, la question du Pôle Public du Médicament, la Recherche médicale...

Marie-France Winghardt

QUI SOMMES NOUS ?

La **Section Fédérale des Retraité-e-s de l'Essonne** regroupe tous les retraité-e-s, syndiqué-e-s à la FSU de toute la Fonction Publique dans notre département.

Elle s'exprime massivement sur les questions des **retraites**, de la **protection sociale**, de la **Sécurité Sociale**.

Les retraité-e-s de la FSU sont également membres de la **Fédération Générale des Retraités-Fonction Publique** qui regroupe les adhérent-e-s d'organisations de retraité-e-s de la Fonction Publique.



"Manifestation unitaire", Etampes, le 1er oct.



"Manifestation unitaire", Corbeil-Essonnes, le 1er oct.

TRAVAILLER ENSEMBLE, ACTIF-VES ET RETRAITÉES POUR MIEUX METTRE EN OEUVRE NOS CHOIX DE SOCIÉTÉ

Le rôle essentiel de **liaison entre actifs et retraité-e-s** est un des axes que la SFR91 souhaite développer pour l'avenir de toutes et tous !



1ER OCTOBRE : LES RETRAITÉS ENSEMBLE DANS LA RUE !

Les 9 organisations ci-dessous ont fait le bilan :

Pouvoir d'achat : L'inflation repart ! + 12 % pour le gaz et l'électricité va suivre. Depuis janvier 2021, hausse des prix de + 1,3 %. Sur un an : + 1,6 %.

Pour y faire face, les retraités ont eu :

+ 0,4 % au 1er janvier pour les retraites de base du privé comme du public,

+ 1 % pour les complémentaires du secteur privé.

Clairement, le compte n'y est pas ! Une étude du ministère (DREES) de juin 2021 estime qu'à fin 2019, les pensions de retraite ont diminué de 1,1 % en euros constants. Et cela dure depuis 8 ans !

Santé : Les retraités n'oublient pas que les résidents des EHPAD ont été interdits d'accès aux urgences pendant des mois. Loin d'être protégés, ils ont été les sacrifiés du fait du manque de lits de réanimation. Et les suppressions de lits continuent, par milliers. Encore moins de lits pour l'hôpital !

Autonomie : Quel avenir pour les très âgés et les personnes en perte d'autonomie alors que la loi tant de fois promise est annulée ? La « 5e branche » de la Sécurité sociale est plus une menace de nouveaux prélèvements sur les revenus des retraités qu'une garantie de prise en charge des personnes très âgées. Et qu'en est-il du ratio de 1 agent pour 1 résident dans les EHPAD promis par la loi « Grand âge » de 2004 ?

Services publics : Le fossé s'élargit entre les retraités âgés et les services publics essentiels. C'est la course à la « dématérialisation », encore plus d'internet, encore moins de points d'accueil et de contact pour les anciens !

Pour ces raisons, les 9 organisations nationales de retraités ci-dessous ont appelé à une journée de mobilisation et d'action nationale le 1er Octobre.

(Communiqué de presse envoyé aux rédactions : Le Républicain 91, Le Parisien 91, Essonne Info 91 ; le Républicain a publié l'information)

BRÈVE RENCONTRE EN PRÉFECTURE

Reçus le 31 Mars par le directeur adjoint du cabinet du préfet et le directeur adjoint de l'ARS 91, nous avons souligné les **mauvaises conditions de la vaccination** (impossibilité d'avoir un rendez-vous, distance pénible à parcourir par les moins mobiles des retraité-e-s etc) et exigé une **prise en compte de nos demandes de multiplications des lieux**.

Il nous a été répondu qu'une cellule de crise était en place... on aura vu que les réponses ont mis du temps à être à la hauteur... Quant au manque de vaccins: "**Nous sommes dépendants des laboratoires. C'est la politique européenne**" souligne l'ARS. Nous avons rappelé le scandale de la fermeture de centaines d'emplois à Sanofi, installé entre autres à Chilly Mazarin, pas de réponse.

À notre demande d'une **remise en cause des fermetures de services voire d'hôpitaux du 91** non compensées par l'hôpital de Paris-Saclay, il nous a été répondu que c'était la demande de la communauté médicale (sic) mais que le projet était en train d'évoluer⁽¹⁾ L'ARS nous a confirmé que **246 déprogrammations d'opérations** (on est à 125% des capacités en réanimation) avaient déjà eu lieu au 31 Mars !

Le directeur adjoint de cabinet a pris note et transmettra nos demandes d'une augmentation substantielle des pensions des retraité-e-s qui sont victimes à plusieurs titres de la crise sanitaire et des choix gouvernementaux, notre refus de la mise en place d'une branche spécifique de la Sécurité sociale pour la perte d'autonomie. Nous avons souligné notre inquiétude face aux **lois liberticides qui se multiplient** et rappelé notre **attachement au maintien de la Maison de Syndicats à Evry**.

Mireille Breton

(1) voir article sur l'offre de soins dans le 91 page 10 et 11.



UNIVERSITÉ PARIS-SUD : SNESUP-SNASUB-SNCS



LE CLASSEMENT DE SHANGAÏ NOUVEAU EST ARRIVÉ

Le gouvernement, les présidences des établissements lauréats et les grands médias se félicitent du resplendissement de la science française: Saclay, Sorbonne et PSL sont dans le TOP50!

“ (...) PLUS ON RASSEMBLE DE MONDE
SOUS LA MÊME BANNIÈRE,
PLUS ON MONTE AU PALMARÈS. ”

En réalité ces récentes progressions sont purement artificielles: comme ce classement favorise les gros établissements, **plus on rassemble de monde sous la même bannière, plus on monte au palmarès**. Et cela, même la ministre ne s'en cache pas: dans une récente déclaration à la presse, F. Vidal tirait comme première conclusion du millésime 2021 que **"la politique de regroupement universitaire menée depuis quatre ans conforte la place des facultés et écoles désormais regroupées sous la même signature"**

Pendant toute la phase de mise en place du cluster Paris-Saclay, on nous a vanté la synergie à venir, l'effet "machine à café" permettant de fructueux échanges scientifiques grâce à la proximité géographique.

Où est la synergie ? Y a-t-il plus d'articles, de brevets, de thèses et d'étudiants diplômés maintenant qu'auparavant dans la somme des établissements désormais regroupés ? Ce n'est pas le vécu de "la base" qui constate surtout des **couches administratives supplémentaires**, une **multiplication des financements par appel d'offre** conditionnés à une coopération le plus souvent fictive, des **déménagements forcés** qui allongent les temps de transport, des fusions de laboratoires gigantesques (I2BC, IJCLab) néfastes pour les personnels. **Et du béton, du béton, du béton**

Quel en est le coût humain ? Un rapport d'expertise ordonné par le CHSCT voit dans la fusion Paris-Saclay un objectif dogmatique en soi, plus qu'un moyen de progrès,

à la source d'une longue liste de risques psycho-sociaux. Menée avec des moyens insuffisants au regard des ambitions affichées, elle avance tant bien que mal grâce aux agents, **"qui prennent sur eux parfois au prix de leur temps de repos ou de leur vie privée"**, provoquant **"fatigue chronique, démission à des postes stratégiques, turn-over, tensions entre agents"**

Le sacro-saint classement de Shanghai a aussi des conséquences sur les étudiants. **Soi-disant, ceux qui quittent l'université avant BAC+5 font tache et nuisent au prestige international et à l'attractivité. Il avait donc été décidé de tout simplement les exclure de cette université d'Excellence!** Devant une levée de boucliers des personnels, ils ont été réintégrés, mais **parqués dans une "école universitaire de premier cycle"**, avec son propre site web externe et son propre tampon sur ces diplômes, pas assez "excellents".

Cette fusion pèse aussi concrètement et quotidiennement sur les étudiants. Ils sont **nombreux à devoir quitter les campus de Chatenay et Cachan pour se retrouver à Saclay dans un environnement mal desservi manquant de logements, services, culture et commerces**. Particulièrement déprimant en période confinée... **Certains suivent des formations multi-localisées avec des cours à Évry, Orsay et Versailles, parfois dans la même journée**. Et dans 3 ans, lors de la fusion complète avec Versailles et Évry, sous prétexte d'éliminer les doublons ou de renforcer un "esprit d'école", il est envisagé par exemple de transférer les formations d'ingénieur de Vélizy et Mantes vers Orsay (sans salles de cours ni cité-U supplémentaires).

Quelle importance puisqu'ils ont l'honneur d'être 13ème au classement de Shanghai...

Bruno Viaris

SNUIPP 91



LOI RILHAC, LA CRÉATION D' « UNE AUTORITÉ FONCTIONNELLE » !

L'adoption par le Sénat de la proposition de loi Rilhac crée un emploi fonctionnel dans les écoles sans répondre aux besoins du terrain. Une porte ouverte pour la mise en place d'un statut hiérarchique dans les écoles qui en bouleverserait le fonctionnement

Adoptée par l'assemblée le 29 septembre et par le Sénat le 20 octobre, la proposition de loi Rilhac « créant la fonction de directrice ou de directeur d'école » marque un **changement historique dans le fonctionnement des écoles.**

Si la loi est définitivement adoptée, elle signera la fin de la gestion de l'école par un-e directeur-trice pair parmi les pairs. L'autorité fonctionnelle qui est actée dans l'article 1 leur délègue la responsabilité du « bon fonctionnement de l'école qu'il dirige et la réalisation des missions qui lui sont confiées ». **L'inclusion de la direction d'école dans la chaîne hiérarchique, via la délégation de compétence des IEN, imposera à ces personnels un contrôle plus « serré » et en fera le relai des injonctions institutionnelles.** Le chemin vers une autorité de fait, avec une direction isolée, est tracé.

Aucune réponse aux demandes du terrain

Les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'école sont les grands absents de ce texte. L'attribution d'une aide administrative, tant attendue par les directeurs et directrices, est noyée dans une coresponsabilité de l'État et des collectivités, présageant un renforcement des disparités territoriales.

Quant aux décharges, elles seront en fonction « du nombre des classes » mais aussi des « spécificités de l'école ». **Une résonance très forte avec l'expérimentation marseillaise et une gestion contractualisée, au cas par cas, qui rompt avec les principes d'égalité qui régissent normalement l'institution.** Cette loi ne répond donc en rien aux besoins de la direction d'école. Ce n'est pas étonnant, la profession ayant largement re-

jeté l'idée d'un statut hiérarchique lors de la consultation ministérielle en 2019.

Cette loi repassera en lecture à l'assemblée. Le SNUipp-FSU poursuivra son travail de mobilisation et d'information auprès des personnels et des parlementaires pour obtenir son abandon.

Sandrine Baty

SECTION SNU-TER DE ST-PIERRE DU PERRY



PRÉSENTATION

La section SNUTER-FSU de Saint-Pierre-du-Perray a été créée il y a presque **6 ans suite aux nombreux problèmes rencontrés avec le Directeur Général des Services de la municipalité de l'époque qui employait des méthodes de management d'un autre âge.**

Une liste a été présentée lors des dernières élections professionnelles et a obtenu **2 postes/3**. Depuis lors, nous intervenons régulièrement dans la **défense et l'accompagnement des agents**. Nous avons pris part aux instances telles que **Comité Technique (CT)** et **Comité d'Hygiène de Sécurité et de Conditions de Travail (CHSCT)**. Nous avons tenté d'instaurer un véritable dialogue social qui était inconnu sur la commune même avec la présence d'une autre organisation syndicale bien installée depuis des années.

A ce jour, nous sommes **partie prenante sur la réflexion et les propositions** suite à la loi de transformation de la fonction publique et la mise en place des 1607hs. Nous demandons **régulièrement des entretiens** afin de faire remonter les **problèmes quotidiens** rencontrés par les agents et **tenter d'y apporter des solutions.**

L'équipe du SNUTER-FSU de Saint-Pierre-du-Perray

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

ÉVRY

14 au 15 décembre 2021



ÉVRY

2021



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN